

NOM Prénom :

Document 1 : Un cas inextricable

Une petite fille, Elisabetta, est née ces-jours-ci en Italie, deux ans après la mort de sa mère naturelle, de sa mère génétique. Et elle est née après avoir été portée pendant neuf mois par la propre sœur de son père génétique. Histoire démente ! Il y a deux ans, la vraie mère d'Elisabetta, femme souffrant de stérilité et désirant fort normalement des enfants, avait fait confiance aux médecins et à la PMA [*procréation médicalement assistée*] pour l'y aider. Après prélèvement de plusieurs de ses ovules et fécondation en éprouvette par le sperme de son mari, les embryons furent congelés dans l'attente d'une implantation qui ne put jamais se faire. En effet, la jeune femme se tua dans un accident.

Plus d'un an après sa mort, plusieurs de ces embryons sont implantés dans l'utérus de la propre sœur du mari. Celle-ci et son frère entendent ainsi perpétuer « ce désir de maternité brisé par une mort précoce ». La grossesse se passe bien. Et après neuf mois de gestation, Elisabetta, fille de sa tante porteuse, vient au monde.

Juridiquement le cas est inextricable. La loi italienne veut en effet que soit déclarée mère légale celle qui accouche. Ce qui fait que légalement la petite Elisabetta est née fille de sa tante et de père inconnu. Et que, tout aussi légalement, elle est devenue la nièce de son propre père.

Pierre Georges, Le Monde, 13 janvier 1995.

Document 2 : Le mariage fantôme

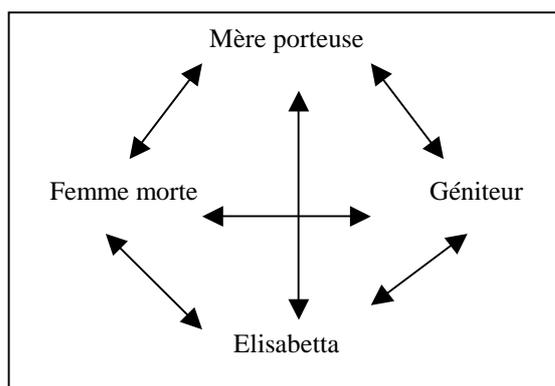
Aussi fréquent que le mariage entre vifs, le mariage-fantôme légal, toujours chez les Nuer, ne peut concerner qu'un mort sans descendance. Ainsi se crée une famille dont les protagonistes sont le mort, qui est le mari légal, la femme épousée au nom du mort par un des parents [du mort qui est] le mari substitutif lui-même et les enfants qui naissent de leur union. Ces enfants sont socialement et légalement ceux du mort, du seul fait que le partenaire sexuel de la femme a prélevé sur le bétail du défunt le montant de la dot** qu'il verse en son nom. Un homme peut épouser des femmes au nom d'un oncle paternel, d'un frère [...] Les enfants connaissent leur statut d'enfants d'un mort et retracent leur généalogie en partant de ce lien. Leur géniteur est pour eux, selon les cas, un oncle paternel ou un frère. [...]

Françoise Héritier, Les complexités de l'alliance, Paris, Éditions des Archives contemporaines, 1990.

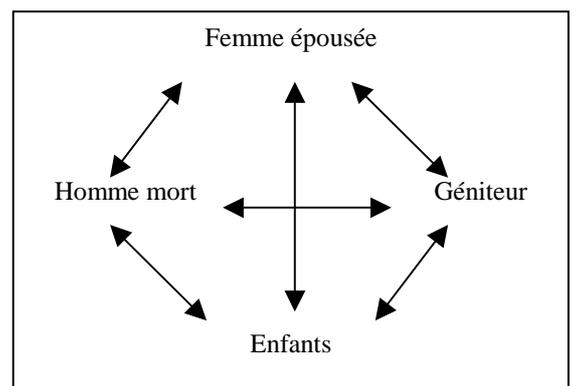
** *Série de biens offerts par la famille du fiancé à la famille de la fiancée pour conclure un mariage et compenser, pour la famille de la femme, la perte d'un de ses membres.*

- 1) **Doc1** Du critère biologique et du critère légal, lequel le journaliste considère-t-il comme supérieur ? Quels éléments de l'article vous permettent de le repérer ? (2 points)
- 2) **Doc1** Pourquoi la loi italienne a-t-elle contraint le père biologique d'Elisabetta à n'être que son oncle ? (1 point)
- 3) **Doc1** Qu'aurait-il fallu que la mère porteuse et son frère fassent à la naissance d'Elisabetta pour que son père biologique puisse aussi être son père légal ? (1 point)
- 4) **Doc2** Les Nuer sont-ils une société patrilineaire ou matrilineaire ? Qu'est-ce qui le prouve dans le document 2 ? (2 points)
- 5) **Doc2** Pourquoi le mariage fantôme ne peut-il concerner que les morts sans descendance ? (1 point)
- 6) **Doc1&2** Complétez les 2 schémas ci-dessous avec le numéro correspondant sur les flèches (**plusieurs ou aucun numéro sur une flèche possible**) (4 points)

- ① alliance légale
- ② relations sexuelles
- ③ filiation légale
- ④ filiation biologique



Famille d'Elisabetta



Famille Nuer

- 7) **Doc1&2** Listez de façon explicite ce qui est commun et ce qui est différent entre les 2 cas exposés dans les documents 1 et 2. (2 points)
- 8) **Question de savoir-faire** : Dans le prix d'un paquet de café du commerce équitable coûtant 3,50 euros, 0,7 euros rémunère le producteur de café. Un paquet de café traditionnel coûte environ 2,50 euros. Procédez aux calculs qui vous permettent de compléter les 2 phrases ci-dessous (**exposez vos calculs**) (2 points)
 - Avec le commerce équitable, la part revenant au producteur correspond à% du prix de vente du paquet.
 - Un paquet de café commerce équitable coûte% plus cher qu'un paquet traditionnel.
- 9) **Question de cours (10-20 lignes)** : Après avoir expliqué ce qu'est le commerce équitable et les raisons de son apparition, vous exposerez les freins à son développement. (5 points)